

## AVIS DE VACANCE

## EXPERTS NATIONAUX AFFECTÉS

<b>1. Direction générale</b>	:	<b>DG CONCURRENCE</b>
- Direction	:	<b>C</b>
- Unité	:	<b>C1 - Télécommunications et postes, coordination de la société de l'information</b>
- Place	:	<b>Bruxelles</b>
- Chef d'unité	:	<b>Eric Van Ginderachter</b> <b>tél. + 32-2-295 44 27</b>
- Date du début	:	<b>1er janvier 2005</b>

**2. Domaines principaux de responsabilité:**

L'unité, responsable d'appliquer la politique antitrust dans les secteurs des télécommunications et postes, coordination de la société de l'information, cherche un(e) juriste ou un(e) économiste expérimenté(e) ou une personne qui, de par sa formation, est à même de traiter des matières juridiques, économiques et est apte à procéder à des analyses de coût. La connaissance des développements économiques et juridiques récents dans le domaine de la concurrence ainsi que de la jurisprudence de la Cour de Justice européenne en la matière et/ou des secteurs en cause serait un avantage. Il / elle traitera des plaintes et / ou des procédures à la suite d'une procédure d'office tombant sous les Articles 81 et 82 du Traité CE ainsi que des procédures d'infraction contre les Etats Membres pour non respect de la directive concurrence et de l'Article 86 du traité. Il/elle pourra aussi être amené(e) à traiter des notifications faites dans de cadre du mécanisme de consultation prévu par le nouveau cadre réglementaire des communications électroniques (Article 7) pour les mesures ex ante de régulation adoptée par les régulateurs de télécommunications. Le "case handler" tient la responsabilité clé de la recherche initiale jusqu'à la décision finale. Le travail implique des contacts fréquents avec sociétés et leurs conseillers juridiques et économiques. Il devrait également contribuer aux travaux dans l'unité concernant le développement de la politique de la concurrence dans les secteurs concernés.

**3. qualifications principales:**

Diplôme universitaire ou équivalent (économie ou droit ou général mais permettant de traiter des matières juridiques et économiques). Une expérience professionnelle dans les domaines visés ou dans le domaine de la politique de concurrence ou dans l'analyse des coûts est requise.

**4. langues:**

Une très bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'italien est essentielle. Une connaissance de l'allemand et du français serait un avantage.